

SYNDICAT HAUTE VALLEE LAWE

Arras, le 11 avril 2023

MONSIEUR LE PRESIDENT
S.I HAUTE VALLEE LAWE
MAIRIE
62127 MAGNICOURT EN COMTE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 22 mars 2023 à 11h40
Unité de gestion		00273655		par : CUC
Installation	UDI	000704	SYNDICAT HAUTE VALLEE LAWE	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000001864	LA COMTE	Commune : BAJUS
Localisation exacte	rue de dieval			

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OE				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OE				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	15,3 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	698 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,25 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,32 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)
Type de l'analyse : D1DIV Code SISE de l'analyse : 00273345 Référence laboratoire : LSE2303-28542

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélobimétrie NFU	<0,1 NFU				2,00
DIVERS MINERAUX					
Perchlorate	1,11 µg/L				
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

PLV : 00273655 page : 2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00273655)

Cette eau d'alimentation respecte les exigences de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et les recommandations de l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates.

Pour le Préfet du Pas-de-Calais et par
délégation,
Le Responsable du Service Santé
Environnementale du Pas-de-Calais



Eric BEMBEN